

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAY BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messeurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 800 orgues ont été construites par cette Maison, dont 62 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 616 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New-York.
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

A MM. LES CURÉS

VOUS AVEZ BESOIN DE...

\$10,000

\$25,000

\$50,000

\$100,000 ?

*Pour votre église, votre presbytère.
votre école?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.
MONTREAL

Représentants -

HAMEL & MACKAY, NOTAIRES

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191
MM. HAMEL & MACKAY, notaires,
Québec.

Messieurs,

Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$..... dont

a besoin la { *fabrique de*
c. scolaire de.....

Signature.....

Adresse.....

Pour un simple rhume, comme pour une bronchite
chronique, employez

=TAROL=

C'est le remède le plus efficace connu pour soulager promptement et guérir
sûrement toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des poumons.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neu-
rasthéniques, vous trouverez dans

“BROMA”

“Tonique pour les nerfs”

le reconstituant par excellence de l'organisme
en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régé-
nère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

Pour vous rétablir rapidement après une attaque de Grippe ou de
toute autre maladie déprimante, rien n'égale le

=VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

C'est le salut des convalescents, des anémiques, des neu-
rasthéniques et des poitrinaires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

Bureau - 83 rue St-Pierre Téléphone 363
Résidence: 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,

CANADA.

MATTE & MATTE

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-
ventaire — Préparation de bilan —
Fideli-commis — Administration de
biens de succession — Perception
— Compromis entre Débiteurs et
Créanciers — Liquidation de fail-
lite.

**88, rue St-Pierre,
QUEBEC.**

POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS "CASTOR" au minot.

PRIX CONVENABLES.

CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.

Département de Québec.

LEO GAUDRY,

Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

LA BANQUE NATIONALE

SIEGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions deux cent mille piastres.



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1781.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.88
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.80	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.10	765.48	1030.73	1275.33	1530.97
5	323.72	647.53	971.53	1296.48	1610.25	1948.04
6	394.44	789.00	1183.90	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.70	1402.49	1870.13	2357.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1637.70	2170.50	2713.06	3265.59
9	619.70	1239.61	1859.80	2480.07	3099.94	3719.99
10	699.38	1398.98	2099.91	2798.94	3498.40	4198.08
11	781.47	1563.17	2344.53	3112.42	3909.00	4690.77
12	866.04	1732.28	2590.19	3440.84	4332.12	5199.27
13	953.17	1906.00	2840.96	3814.45	4767.33	5721.21
14	1042.93	2086.13	3130.08	4173.67	5216.28	6260.06
15	1135.28	2271.00	3470.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3890.84	4924.93	6155.93	7388.91
17	1328.78	2657.95	4398.85	5317.67	6646.36	7976.06
18	1429.57	2860.19	4929.14	5722.29	7152.00	8582.91
19	1534.03	3068.65	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4928.15	6568.61	8210.45	9852.30
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 c.
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express, il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payés dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION
BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F. J." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. Q.

SPECIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC Téléphone 77

GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUEBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 1 et 3, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - \$2,000,000.00
Capital payé et surplus au 30 juin 1910 - \$3,000,000.00
Actif total, au delà de - \$31,600,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'Évêque Sir **HOMERUS LAPONTE, C.F.**, de la Malouin Laporte, Martin (Lac), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: **M. W. F. CARBET**, Capitaliste.
Vice-Président et directeur général: **M. TAMMANS BIRCHBAUM**.

M. G. M. BOWEN, Président de la "Canadian Pacific Trust Service, Limited."

L'Hon. **NEWMAN GARDNER, C.E.**, ex-ministre de l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

AL. L. O. BRADSHAW, de la Librairie Beauchemin (Lévesque).

M. M. CERVATINI, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Se succursaires dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard. Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

SUCCESSALES DE QUÉBEC

101, RUE ST-PIERRE
BOULEVARD LANGELEE

LEON T. DESMIVIERES, GÉRANT
J. ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.

BUREAU DE CONTRÔLE

(Commission du Québec)

Président: Hon. Sir **ALEXANDRE LACOMBE**, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'Hon. **N. FÉROUSSEAU**, Ministre sans portefeuille de la province de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S. J. B. ROLLAND, Président de la Compagnie de papier Rolland.

Bovril pour la cuisine d'été.

Les cuisiniers, qui connaissent leur affaire, se servent du BOVRIL tout le long de l'année. BOVRIL est la meilleure viande sous la forme la plus commode. Une cuillerée ici et là fait un monde de différence dans la saveur des soupes et des sauces. Ne restez jamais sans BOVRIL à la cuisine.



SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 753. — Quarante-Heures, 753.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les legs de messes en Angleterre, 754. — CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ; 757. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 762 ; France, 763 ; Irlande, 764. — VARIÉTÉS : Piété du général Gouraud, 765. — LES LIVRES, 766.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : Le coût de la vie, 767.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 août. — VIII^e ap. Pent. et 1^{er} d'août. Du dim.
 Lundi, 4. — S. DOMINIQUE, conf. *dbl. maj.*
 Mardi, 5. — NOTRE-DAME DES NEIGES, *dbl. maj.*
 Mercredi, 6. — TRANSFIGURATION DE N. S. J. C., 2^e cl.
 Jeudi, 7. — S. CAJETAN, conf.
 Vendredi, 8. — S. CYRIAC ET SES SS. COMP. martyrs.
 Samedi, 9. — Vigile de St-Laurent.
 Dimanche, 10. — IX ap. Pent. et 2^e d'août. S. LAURENT, 2^e cl.

QUARANTE-HEURES

3 août, Inverness ; N.-D. du Rosaire ; Laval. — 5, Mont-Carmel. — 6, St-Roch des Aulnais. — 7, St-Ferdinand ; L'Enfant-Jésus. — 8, Les RR. Pères du St-Sacrement. — 10, St-Patrice (Grande-Allée) ; Stadacona.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LES LEGS DE MESSES EN ANGLETERRE

UN JUGEMENT IMPORTANT

La Chambre des Lords a rendu récemment un jugement dont l'importance est capitale au point de vue catholique. Par quatre voix contre une, un comité de cette Chambre, présidé par le Chancelier du Royaume-Uni, lord Birkenhead, s'est prononcé en faveur de la validité des legs de messes faits en Angleterre pour le repos de l'âme des défunts, alors que, déjà, deux tribunaux d'Angleterre en avaient, en première et en deuxième instance, proclamé l'invalidité. Cette décision judiciaire suprême constitue probablement l'acte le plus favorable aux intérêts catholiques qui ait été accompli par les autorités anglaises depuis l'Acte d'Émancipation de 1829.

Voici les faits de cette cause, désormais historique, puisque la décision de la Chambre des Lords, agissant en l'espèce comme une Cour de Cassation, fixe pour toujours, en cette très grave matière, la jurisprudence anglaise.

Un maître d'hôtel irlandais dans une famille de Londres, nommé Egan, décédé le 29 décembre 1916, avait laissé par testament, daté du 29 novembre de la même année, respectivement aux Pères Jésuites de Londres, aux prêtres de la cathédrale de Westminster, aux Pères Dominicains et aux Pères Franciscains de Kilkenny, différentes sommes d'argent pour faire dire des messes pour le repos de son âme. Une contestation de ce testament par des personnes intéressées devant les tribunaux de Londres provoqua deux jugements défavorables au testateur, l'un du juge Eve, déclarant invalide d'après la loi anglaise tout legs de messes devant être dites pour le repos de l'âme des défunts, et l'autre, de la Cour d'Appel de Londres, confirmant le premier jugement. S. E. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, et le R. P. Donnelly, S.J., comprenant l'importance capitale de la question en cause et résolus de revendiquer jusqu'au bout la liberté du saint Sacrifice pour les défunts,

proscrite par les jugements de première et de deuxième instances, en appelèrent à la Chambre des Lords, dont le Comité judiciaire constitue, si nous ne nous trompons, la Cour de Cassation d'Angleterre. Deux éminents avocats catholiques anglais, M. Frank Russell, K.C., le fils de lord Russell, croyons-nous, et M. Charles Matthew, K.C., plaidèrent admirablement la cause sacrée de la liberté du culte catholique, au mois d'avril dernier, devant le Comité judiciaire de la Chambre des Lords. Le plaidoyer de M. Russell, que le *Tablet* de Londres a publié dans ses livraisons des 19 et 26 avril 1919, est absolument remarquable par la force théologique et juridique des arguments, la profondeur des aperçus historiques et la connaissance merveilleuse de la jurisprudence anglaise qu'il révèle chez son auteur, digne fils de son illustre père. Les prières du canon de la messe y sont lumineusement analysées et la tradition sacrée du saint Sacrifice offert pour les défunts y est victorieusement démontrée.

Quatre juges sur cinq, le Chancelier du Royaume-Uni (lord Birkenhead), lord Atkinson, lord Buckmaster et lord Parmoor, ont reconnu le bien-fondé des revendications catholiques et ont déclaré valides selon la loi d'Angleterre les legs de messes pour les défunts ; lord Wrensbury dissident, mais reconnaissant, lui aussi, l'injustice de l'ancienne jurisprudence, qu'il croit ne pouvoir être corrigée que par un acte du Parlement.

Voici le texte des deux premiers paragraphes du jugement du Lord-Chancelier : " Mes Seigneurs, ceci est un cas difficile et extrêmement important. Vos Seigneuries ne peuvent pas se soustraire au devoir, quelque anxiété qu'il vous cause sans doute, de renverser des décisions qui ont été regardées comme ayant force de loi pendant des générations. La question est de savoir si, d'après la loi d'Angleterre, aujourd'hui, des legs de biens personnels faits pour être appliqués à des Messes pour les morts peuvent être sanctionnés. J'en suis venu à la conclusion, et je dois le déclarer, qu'ils peuvent être sanctionnés. Bien qu'il me répugne de mettre en doute d'antiques décisions, je serai capable de penser, si mon opinion prévaut, que Vos Seigneuries n'auront pas jugé valides, dans quelques moments, des legs faits dans le but de nier *quelques-unes des doctrines fondamentales de la Religion chrétienne*, et prononcé invalides un legs fait dans le but de

faire célébrer le sacrement central d'une croyance qui commande l'adhésion de plusieurs millions de nos compatriotes Chrétiens. En second lieu, et dans l'hypothèse supposée, Vos Seigneuries auront la satisfaction de décider que la loi d'Angleterre est en conformité, sur ce point important, avec la loi d'Irlande, avec celle de nos grands Dominions et avec celle des États-Unis d'Amérique. Une décision basée, comme celle-ci, sur une interprétation raisonnable de la loi peut inviter raisonnablement à l'acceptation de ces deux puissants motifs d'une ligne de conduite, qui contrebalancent le fait reconnu de l'imprudence qu'il y a à renverser d'anciennes conclusions."

Puis, le Lord-Chancelier passe en revue les lois sectaires de Henri VIII, d'Édouard VI et d'Élisabeth, et tout particulièrement le *Chantries Act* d'Édouard VI (1547), qui fut une loi de confiscation des biens ecclésiastiques catholiques, n'ayant exclusivement qu'un effet rétroactif, dit Lord Birkenhead, et ne pouvant pas être interprété comme interdisant la célébration de la messe pour les défunts ; et, après avoir rappelé,—détail fort piquant—que le testament de Henri VIII lui-même demandait des messes pour le repos de son âme " jusqu'à la fin des temps ", le Lord-Chancelier donne à son jugement la conclusion générale suivante, dont l'importance et l'étendue ne peuvent échapper à aucun citoyen, catholique ou protestant, de l'Empire britannique :

Mes Seigneurs, suivant mon opinion, l'effet réuni des divers actes d'émancipation des catholiques est d'éloigner des doctrines de la foi catholique romaine toute trace d'illégalité. Des dons entre les vivants ou par testament peuvent maintenant être faits pour construire une église catholique romaine ou pour ériger un autel. Je suis sûr que ma décision n'entraînera pas Vos Seigneuries dans cette absurdité qu'un catholique romain, citoyen de ce pays, puisse légalement établir un autel pour la communauté catholique romaine, mais ne puisse fournir des fonds pour l'administration de ce sacrement, qui est fondamental selon la croyance des catholiques romains, et sans lequel l'église et l'autel seraient comme inutiles.

Quand on songe que, depuis quatre siècles, les catholiques d'Angleterre étaient dans l'impossibilité de faire des legs de messes pour le repos de leur âme sans s'exposer à voir leur testa-

ment annulé par les tribunaux du pays ; que la messe était condamnée comme un acte de superstition d'après l'interprétation commune des lois anglaises, et que l'Acte d'Uniformité de 1559 condamnait à un an de prison " toute personne qui entendra volontairement la Messe " ; que tant de citoyens britanniques ont souffert autrefois la persécution, particulièrement en Irlande, pour avoir héroïquement assisté à la messe malgré toutes les menaces, on s'étonne que la justice ait été si lente à venir pour les catholiques du Royaume-Uni, mais on doit rendre grâces à Dieu qu'elle leur ait été enfin complètement accordée.

Il n'est pas non plus sans intérêt de constater que le Lord-Chancelier du Royaume-Uni, qui vient de prononcer cette sentence suprême sur la validité des legs de messes pour les morts, était autrefois,—et il n'y a pas encore bien longtemps,—M. E.-F. Smith, M.P., l'un des plus dévoués lieutenants orangistes de sir Edward Carson.

La justice de Dieu peut être lente parfois, mais elle est infail-
lible et elle se rit des hommes.

ANTONIO HUOT, *prêtre.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Ordination à Beauceville. — Dimanche, le 20 juillet, trois enfants de St-François de Beauce, MM. les abbés Alphonse Fortin, Albert Bourque et Philippe Fortin, ont reçu respectivement la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat. L'imposante cérémonie eut lieu dans l'église paroissiale à la grand'messe, et c'est Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet, représentant de S. E. le cardinal Bégin et de S. G. Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, dont M. l'abbé A. Fortin est le sujet, qui officiait, assisté de MM. les abbés Joseph Bourque, du Collège de Ste-Anne, comme prêtre-assistant, E. Rochette, curé de Ste-Perpétue, et C. Bourque, du collège de Ste-Anne, comme diacres-assistants ; le R. P. Thibault, S. S. S., et M. l'abbé C. Rodrigue, vicaire à N.-D. de Lévis, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. Au chœur on remarquait MM. les abbés L.-Z. Lambert, curé de Beauceville, F.-X. Couture, de l'Hospice, P. Grondin, missionnaire diocésain, P. Poulin et O. Roy, vicaires. M. l'abbé J. Morin, de l'évêché de Nicolet, dirigeait les cérémonies, et M. l'abbé S. Villeneuve avait la direction du chœur de chant.

A l'Évangile, M. le Curé dit à Monseigneur le bonheur que ses paroissiens et lui avaient de le posséder, en ce jour solennel. Il salue Sa Grandeur comme le représentant du Dieu Très-Haut, de S. E. le Cardinal, de S. G. Mgr Beliveau, comme un ami, rappelant que Mgr de Nicolet n'était pas un inconnu à Beauceville, puisqu'en 1905, il venait bénir l'Hospice ; il le salue encore comme ami personnel, ayant tous deux étudiés au même Collège. Puis il témoigne sa reconnaissance pour les bienfaits d'une si belle cérémonie, pour les vocations qui germeront à la vue de ce spectacle.

Mgr Brunault répondit de son trône. Après avoir expliqué le sens des cérémonies, les devoirs de chacun des ordres sacrés, Sa Grandeur remercie M. le Curé des bons mots qu'il a eus à son adresse, engage les parents chrétiens à conduire les enfants à la prêtrise par le bon exemple d'abord, puis par les sacrifices, démontrant combien l'Église a besoin de prêtres.

Lundi matin, le 21 juillet, M. l'abbé A. Fortin disait sa première messe dans l'église de Beauceville. M. l'abbé P. Veilleux, enfant de la paroisse, donna le sermon. Il prit pour texte ces paroles de saint Jean : " Venez, suivez-moi, je vous ferai pêcheur d'hommes."

Profession religieuse. — Mercredi matin, à l'Hospice des Sœurs de la Charité, Mgr T.-G. Rouleau, assisté de MM. les abbés U. Perron, aumônier de la communauté, et Aurélius Michard, curé de St-Édouard de Lotbinière, a présidé une cérémonie de profession religieuse.

Ont émis les vœux perpétuels :

Amélia Jutras, de Plessisville, en religion Sœur Saint-Daniel ; Maria Nadeau, de Sainte-Sophie, en religion Sœur Sainte-Julia ; Albertine Levesque, de St-Jean-Baptiste de Témiscouata, en religion Sœur Saint-Paschalis ; Agnès Dolan, de New-York, en religion Sœur Sainte-Marie ; Élise Paradis, de Saint-Sébastien, en religion Sœur Marie du Calvaire ; Annie Boulanger, de Montmagny, en religion Sœur Saint-Louis de Blois ; Louisa Labrie, de Rivière-Pentecôte, en religion Sœur Sainte-Cyrilla ; Alïce Gagné, de l'Ange-Gardien, en religion Sœur Marie de Bon-Secours ; Bernadette Lavallée, de Cap Santé, en religion Sœur Saint-Napoléon ; Alexandrine Dion, de Québec, en religion Sœur Saint-Darius ; Fabiola Delisle, de Deschambault, en religion Sœur Sainte-Gisèle ; Marguerite Morin, de Québec, en religion Sœur Sainte-Ozanne ; Annette Paquet, de Deschambault en religion Sœur Sainte-Liliose ; Gabrielle Morisset, de Cap-Santé, en religion Sœur Sainte-Claudia ; Laura Allard, de Saint-Nicolas, en religion Sœur Marie du St-Sacrement, choristes.

Anna Dion, de Saint-Pascal, en religion Sœur Sainte-Olivaria ; Lydia Champagne, de Broughton, en religion Sœur Saint-Gervais ; Marie-Anne Plourde, de la Rivière-Ouelle, en religion Sœur Sainte-Laurine ; Denyse Côté, de Québec, en religion Sœur Saint-Gérald, auxiliaires.

M. l'abbé O. Plante, curé de l'Ange-Gardien, prononça le sermon. Étaient présents : MM. les abbés J. Labrecque, curé de Ste-Sophie, J.-Art. Lapointe, aumônier de l'Hospice de Lévis, J.-B. Derome, aumônier de la Crèche, E. Jobin, de *l'Action Catholique*.

Au Couvent de St-Damien. — Jeudi, le 10 juillet, Mgr J. Hallé, préfet apostolique de Hearst, présidait une cérémonie de vêtüre et de profession religieuse au Couvent de St-Damien. Monseigneur était assisté de MM. les abbés F.-X. Côté, curé de St-Léon de Standon, et J.-A. Provencher, curé des SS. Anges. Étaient présents au chœur : MM. les abbés Darie Lemieux, J.-E. Rouleau, pensionnaires de la maison ; J.-E. Laporte, aumônier de l'Hospice Gamelin de Montréal, qui a prononcé le sermon, et Jos. Lacasse, vicaire à N.-D. de Lévis, qui a célébré la Messe et reçu les vœux perpétuels.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Sœur St-Viateur, née Mélanie Fournier, de Sainte-Claire de Dorchester ; Sœur St-Hilaire, née Rose-Anna Cayer, de St-Flavien de Lotbinière.

Ont émis les premiers vœux annuels : Sœur Saint-Ambroise, née Eugénie Larue, de St-Flavien de Lotbinière ; Sœur Marie du Sauveur, née Carmélia Pouliot, de Saint-Sauveur de Québec ; Sœur Marie des Chérubins, née M.-Lumina Allaire, de St-Léon de Standon ; Sœur Marie-Immaculée, née Jeanne Plouffe, de Plessisville ; Sœur Saint-Jean de la Paix, née M.-Céda Gosselin, de Saint-Ludger de Beauce ; Sœur Marie du Bon-Secours, née M.-Ludivine Picard, de Saints-Anges de Beauce.

Ont revêtu le Saint-Habit : Marie Gignac, en religion Sœur St-Joseph de la Providence, de St-Sauveur de Québec ; M. Valéda Boulanger, en religion Sœur Marie-Gemma, aussi de St-Sauveur de Québec.

Ont renouvelé les vœux annuels : SS. Marie des Séraphins, Marie du Tabernacle, Saint-Cyprien, Sainte-Ursule, Saint-Martin, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Jean du Thabor, St-Maurice, Saint-Romuald, Saint-Frédéric, Marie de la Présentation, Marie du Bon-Pasteur, Saint-Odilon, Marie-Édouard, Sainte-Geneviève, Marie de la Garde, Saint-Joseph du Précieux Sang, Sainte-Aimée de Marie, Saint-Onésime, Saint-Antoine de Padoue.

— Dans la même communauté viennent d'avoir lieu les élections générales présidées par M. le chanoine C.-E. Gagné, délégué

de S. E. le cardinal Bégin, assisté de M. l'abbé E.-A. Dupont, curé de St-Damien, et du R. P. J. Allion, missionnaire du Sacré-Cœur.

Voici le résultat : Supérieure générale : Sœur Sainte-Hélène ; 1ère Assistante : Sœur Saint-Bonaventure ; 2e Assistante : Sœur Sainte-Marie-Madeleine ; 3e Assistante : Sœur Saint-Nazaire qui est aussi Secrétaire générale ; 4e Assistante : Sœur Sainte-Isabelle ; Économe-générale, Sœur Saint-Jean-Damas-cène ; Maîtresse générale des Novices : Sœur Sainte-Euphémie.

A l'Asile du Bon-Pasteur. — Les Révérendes Sœurs du Bon-Pasteur, sous la présidence de M. le chan. Gagné, ont fait les élections générales de leurs directrices mercredi matin, le 23 juillet. Les élections ont donné le résultat suivant : Supérieure générale : Révde Mère St-Eugène ; 1ère Assistante : Révde M. Ste-Clothilde ; 2e Assistante et secrétaire générale : Révde Mère Marie-Ange ; 3e Assistante : Révde Mère St-Onésime ; 4e Assistante, Révde Mère St-Herménégilde ; Économe générale : Révde Mère St-Marcel.

La fête de sainte Anne. — La fête de sainte Anne a été solennellement célébrée cette année à notre sanctuaire national de Beaupré. Les démonstrations religieuses commencèrent vendredi soir, le 25 juillet, par une procession aux flambeaux sur le parterre de l'église et dans les allées de la colline, à laquelle près de 3,000 personnes prirent part. Samedi matin, jour de la fête, plus de 5,000 personnes firent la sainte Communion. A 9.30 hrs avait lieu la messe pontificale. S. E. le cardinal Bégin assistait au trône, accompagné de Mgr Dugas, P.D., ancien curé de Cohoes, N.-Y., et de Mgr T.-G. Rouleau, P.D., principal de l'école normale Laval.

S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire à Québec, chanta la Messe au faldistoire, assisté de M. l'abbé Oscar Genest, du Séminaire, comme prêtre assistant, et des RR. Pères Jos. Martin, C. SS. R. et U. Héon, C. SS. R., de Ste-Anne de Beaupré, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Alph. Gagnon, de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies. Plus d'une centaine de prélats et de prêtres assistaient au chœur. Le sermon a été prononcé, en français, par le R. P. Ménard, C.SS.R., d'Ottawa, et en anglais, par le R. P. O'Hare, C.SS.R., de Québec.

A 2 heures de l'après-midi, il y eut vêpres solennelles chantées par M. l'abbé G. Lemieux, curé de St-Joachim, puis procession du Saint-Sacrement sur le parterre de la Basilique, à laquelle près de 8,000 personnes prirent part. L'Ostensoir était porté par Mgr Legris, P.A., de Bourbonnais, Ill., assisté comme diacre et

sous-diacre du Rév. Michel Abraham, de Michigan City, Ind., et du Rév. Père Jos. Martin, C.S.S.R., de Ste-Anne de Beaupré.

Chez les Voyageurs de Commerce. — La grande Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada a tenu samedi et dimanche, les 27 et 28 juillet, son deuxième congrès annuel dans les salles de l'Université Laval. La première séance de travail commença samedi après-midi. Plusieurs membres de l'Association y portèrent la parole. Le soir il y eut banquet au réfectoire du Séminaire. M. A.-J. Gagné présidait, ayant à ses côtés S. G. Mgr Roy, Mgr Pelletier, recteur de l'Université Laval, M. C.-J. Magnan, inspecteur-général des écoles catholiques, les Aumôniers des différents Cercles et quelques autres membres du clergé de la ville. Avant les discours, S. G. Mgr Roy donna lecture des deux messages suivants :

“ Sa Sainteté le pape Benoît XV,

“ Les membres de tous les cercles catholiques des Voyageurs de Commerce de la province de Québec, réunis en Congrès dans la ville de Québec, offrent au Très Saint Père l'hommage de leur profond respect, de leur entière adhésion à ses enseignements, de leur filial attachement à sa personne, et sollicitent la Bénédiction apostolique sur les travaux du Congrès qui aura lieu les 26 et 27 juillet.

“ Cardinal BÉGIN ”

“ Cardinal Bégin, archevêque,
“ Québec, Canada.

“ Saint Père très sensible hommage filial attachement et soumission enseignements du Saint-Siège de la part des membres de tous les cercles catholiques des Voyageurs de Commerce de Québec réunis en Congrès, remercie et envoie de cœur Bénédiction apostolique implorée.

“ Cardinal GASPARRI ”

Plusieurs toasts furent proposés par M. le Président, entre autres, celui du Pape auquel répondit Mgr F. Pelletier ; celui du Clergé, auquel répondit S. G. Mgr Roy, et celui de la Presse catholique auquel le R. P. Lefebvre, S.J. répondit.

Dimanche matin, un grand nombre de congressistes firent la sainte Communion, qui fut suivie d'une action de grâces prési-

dée par le R. P. Hudon, S.J., aumônier du Cercle de Québec ; puis tous assistèrent à une grand'messe solennelle chantée dans la chapelle du Séminaire, par le R. P. Lebel, S.J., aumônier du Cercle de Montréal. Dans l'assistance nombreuse on remarquait S. E. le cardinal Bégin, S. G. Mgr Roy, Mgr Pelletier, Son Excellence sir Charles Fitzpatrick et un grand nombre de membres du clergé. S. G. Mgr Roy fit le sermon. Il commenta ces paroles de saint Jean (XV, 12) : "Voici mon précepte à moi, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même."

Dans l'après-midi il y eut nouvelle séance de travail qui se termina par le Salut du Saint-Sacrement chanté dans la chapelle du Séminaire.

Les Congressistes étaient plus de trois cents, et il y avait des représentants des Cercles de Montréal, Ste-Marie de Beauce, St-Hyacinthe, Ottawa et Hull.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Le traité de paix et les Missions catholiques. — *L'Osservatore Romano* a publié, le 4 juillet, la documentation annoncée sur la mission de Mgr Ceretti, à Paris. La partie capitale en est la note suivante où lord Balfour, le 6 juin dernier, portait à la connaissance de l'envoyé du Saint-Siège les déclarations des puissances alliées et associées qui complètent l'article 438 déjà connu des lecteurs :

Les principales puissances alliées et associées ont examiné avec soin les représentations qui leur ont été faites sur la situation réservée aux missions dépendant du Saint-Siège, dans les territoires qui leur appartiennent ou dont le gouvernement leur a été confié par le traité de paix.

Elles estiment que la déclaration ci-après contribuera à dissiper tout malentendu sur la politique qu'elles comptent suivre.

Les dispositions du traité de paix avec l'Allemagne se bornent généralement à des engagements de la part de l'Allemagne envers les puissances alliées et associées ou vice-versa. Les engagements que les puissances alliées et associées ont l'intention de prendre vis-à-vis les unes des autres et vis-à-vis de tous les membres de la Société des nations ont été réservés pour être compris dans des accords ultérieurs. En particulier, les dispositions de l'article 22 du pacte de la Société des nations seront mises en vigueur par des accords solennels stipulant les obligations que devront contracter les mandataires de la Société.

En ce qui concerne les missions, ces accords mandatifs donneront l'interprétation la plus large aux termes de l'article 22 garantissant la liberté

de conscience et de religion. A cet effet, ces accords stipuleront que les missionnaires de toutes les dénominations devront être autorisés à exercer leur ministère librement, à conserver leurs écoles et autres institutions, et qu'ils auront le droit d'acquérir et de conserver des propriétés de toute espèce.

Dans le cas où, aux termes du traité de paix avec l'Allemagne, il sera nécessaire de faire un transfert de propriété des missions allemandes à une Commission de fideicommissaires (trustees), les biens des missions dépendant du Saint-Siège seront mis à la disposition de personnes dûment autorisées et appartenant à la religion catholique romaine. D'autre part, dans le cas où, aux termes du même traité, il sera nécessaire d'exercer quelque contrôle sur les personnalités dirigeant ces missions, cela ne sera fait qu'après avoir dûment consulté les autorités de la religion intéressée.

En vertu de la décision de la Conférence dont l'*Osservatore* souligne l'importance, dit la *Croix* de Paris, les puissances alliées et associées qui ont des rapports officiels avec le Saint-Siège ont transmis directement ce même texte par note diplomatique au Cardinal secrétaire d'État, les autres pouvant le faire à Mgr Ceretti personnellement.

M. Pichon a communiqué cette déclaration au cardinal Amette.

FRANCE

Lettre collective. — Les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France viennent de publier une lettre collective aux catholiques français qui constitue un document de la plus haute importance.

Ils y rappellent les principes qui, seuls, peuvent sauvegarder l'avenir de la France et des sociétés modernes : reconnaissance des droits de Dieu, souverain du monde; nécessité de lui rendre un culte, de reconnaître Jésus-Christ, son Évangile et l'Église; nécessité d'entretenir la concorde entre la Société religieuse et la société civile; respect des lois de la propagation de la famille; devoirs des parents et de l'État en matière d'éducation; devoirs réciproques des gouvernants et des gouvernés; union des classes; maintien du droit de propriété; dangers du socialisme; relèvement des mœurs par l'observation des commandements de Dieu et des préceptes de l'Évangile: voilà quels sont les principes rappelés par cette lettre.

Seule la pratique de ces principes, tous battus en brèche par la Franc-Maçonnerie, peut sauver la France et les autres pays de l'abîme.

Triduum breton. — Les 6, 7 et 8 juillet, la Bretagne a fêté par un solennel triduum, le centenaire de saint Vincent Ferrier, le grand dominicain espagnol qui évangélisa la Bretagne, et dont le corps est vénéré dans la cathédrale de Vannes, à l'ombre de laquelle il mourut, en 1419.

Nouvel évêque. — M. le chanoine Roland-Gosselin, sous-directeur des Œuvres diocésaines de Paris a été nommé évêque titulaire de Mosy-

nopolis et auxiliaire de S. E. le cardinal Amette. Né en 1870, ordonné prêtre en 1895, M. le chanoine Roland-Gosselin, est un des jeunes collaborateurs du cardinal Amette à l'Archevêché de Paris. "M. le chanoine Roland-Gosselin est un prêtre d'une exquise distinction, d'une haute intelligence, d'un cœur d'or. Sous-directeur des Œuvres diocésaines, il y a mis tout son dévouement, commente *la Libre Parole* de Paris."

A l'Académie. — M. Henry Bordeaux, écrivain et romancier catholique, bien connu a été élu membre de l'Académie française, le 22 mai dernier.

Statistiques éloquentes. — A la date présente, nos statistiques, dit *la Semaine Religieuse de Paris*, donnent les chiffres suivants, pour les décorations décernées aux prêtres et séminaristes du diocèse de Paris au cours de la guerre :

28 croix de la Légion d'honneur : 26 décernées à des prêtres ; 2 décernées à des grands séminaristes.

14 médailles militaires : 4 décernées à des prêtres ; 6 décernées à des grands séminaristes ; 4 décernées à de petits séminaristes.

268 croix de guerre : 150 décernées à des prêtres ; 63 décernées à des grands séminaristes ; 55 décernées à des petits séminaristes.

494 citations : 320 pour des prêtres ; 103 pour des grands séminaristes ; 71 pour des petits séminaristes.

30 décorations diverses ou étrangères ; 29 à des prêtres ; 1 à un grand séminariste.

834 décorations pour les prêtres d'un seul diocèse ! Va-t-on comprendre enfin là-bas, dans les sphères gouvernementales, où sont les vrais patriotes ?

IRLANDE

Assemblée des évêques. — L'épiscopat catholique d'Irlande s'est réuni, le 24 juin dernier, à Maynooth, sous la présidence de S. E. le cardinal Logue, primat d'Irlande. Tous les évêques étaient présents, sauf Mgr Walsh, empêché par la maladie. L'assemblée a adopté à l'unanimité une résolution condamnant le présent système de gouvernement en Irlande et réclamant, sans retard, l'autonomie pour ce pays.

Vie paroissiale. — La paroisse cathédrale de N.-D. de Dublin, en Irlande, présente les belles statistiques catholiques que voici : 40,000 catholiques, répartis entre l'église épiscopale et trois chapelles de desserte ; nombre d'assistance à la messe, le dimanche, 30,500 ; communions annuelles, 902,000 ; confréries d'hommes et de jeunes gens, 22 ; confréries de femmes et de jeunes filles, 11 ; confréries mixtes, 3.

VARIÉTÉS

PIÉTÉ DU GÉNÉRAL GOURAUD

La fermeté de la foi catholique de ce brave défenseur de Reims a été bien décrite par Charles Baussan dans un article paru en septembre, dans "Studies". Blessé dans une attaque aux Dardanelles, Gouraud fut transporté à bord du "Tchad". Aussitôt installé, il donna l'ordre de lui monter un petit autel à bord ; il assistait à la messe et communiait. Plus tard, il fit sa première sortie pour aller recevoir la sainte Communion à l'Hôpital où il avait été transporté.

C'est un chevalier dans toute l'acception du mot. Il a la générosité, la loyauté, la sincérité, la foi profonde d'un vrai chevalier. C'est un fervent catholique dans sa vie publique comme dans sa vie privée. Il avait emporté avec lui au Soudan l'Imitation de Jésus-Christ. A l'hôpital Georges-Bizet, il avait coutume de réciter l'Angelus et faisait tous les matins une méditation avec les religieuses. Il prenait un très grand plaisir à écouter leurs cantiques, et il les savait par cœur. Dans sa chambre de malade, il avait un autel en l'honneur de Jeanne d'Arc, que les grands personnages de l'État, le Président, le Premier-Ministre, et les autres ne pouvaient avoir manqué de remarquer à l'occasion de leurs visites.

Il est le même sur le front. Un aumônier écrit dans le "Bulletin Paroissial de Brigueil" : "A Clermont-en-Argonne, sur la demande de la Mère Supérieure de l'hôpital, je vins informer le général Gouraud que le jour suivant, dimanche, il y aurait une messe militaire à 10 heures du matin, à l'hôpital, et d'autres messes à des heures plus matinales. Le Général fut engagé avec son état-major. Il me remercia, et se tournant vers son secrétaire, lui dit : "Faites paraître à l'ordre que demain matin, il y aura des messes de 6 à 10 heures, et une messe militaire à 10 heures." Le jour suivant, il assista lui-même à la messe dite pour nos armées."

Le général Gouraud ne cache pas sa foi. À Paris, en l'église de Notre-Dame des Victoires, près de l'autel, du côté de l'Évangile, bien visible pour le fidèle agenouillé, se trouve cet ex-voto en blanc :

"A Notre-Dame des Victoires, en reconnaissance du 30 juin, 1915."

"Général Gouraud."

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant "la Semaine Religieuse" lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

LES LIVRES

Abbé ARTHUR LACASSE. *L'Envol des Heures*. Québec (Imprimerie de de l'Action Sociale Ltée). Beau volume in-8° de 180 pages. Prix : \$1.00.

M. l'abbé Arthur Lacasse, curé de St-Tite des Caps, vient de publier un nouveau volume de poésie qu'il a intitulé : *L'Envol des Heures*. Voici en quels termes Son Éminence le cardinal Bégin apprécie cet ouvrage, dans une lettre à l'auteur. " Vous savez saisir, dans la nature, le côté religieux des choses, et vous réalisez, sous une forme où l'élégance du vers le dispute à la grâce de la pensée, ce que le poète chrétien doit être. Vous vous faites le chantre parfois triste, parfois enjoué, toujours mû par une idée morale, de tout ce que nous aimons : la religion, le Pape, la famille, la patrie. C'est occuper utilement ses loisirs, et maintenir les traditions littéraires de notre clergé, que de laisser vibrer, en strophes bien inspirées, son âme et sa lyre au souffle des muses lorsqu'on a comme vous, rare privilège, l'avantage d'être un nourrisson du Parnasse".

Ce volume fera une magnifique récompense à donner aux enfants un peu âgés, à la prochaine distribution des prix.

JEAN VIOLA. *L'innocent*. Paris (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard). Vol. de 96 pages, couverture en couleurs, dessin de Le Coultre (No 75 de la collection des *Romans populaires*). Prix : 0 fr. 40 ; port 0 fr. 10. Abonnement à 12 numéros par an, 5 francs 90.

Sous ce titre, l'auteur nous retrace l'histoire de deux frères, fils d'un homme laborieux dont les efforts ont abouti à la construction d'une vaste usine qui est en pleine prospérité. L'un des frères est un enfant sans cesse prodigue. Alors que l'on tente une dernière fois de la ramener dans la voie droite, les événements se chargent de tout arranger. Le prodigue, mûri par la souffrance, ne peut supporter de voir ceux qui l'aiment en butte aux difficultés. Il veut sauver son frère, et son dévouement est récompensé. Désormais unis, les fils de l'ouvrier laborieux vont collaborer à l'œuvre commune dans la plus intime union. Roman parfaitement écrit et très vivant.

Abbé JEAN RAMEL, chapelain de N.-D. du Pipet. *La sainte Eucharistie*. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12 de 294 pages. Prix : 3 fr. 50, majoration temporaire de 30%. En vente à Québec à la librairie Garneau.

Il faut apporter à la Sainte Table un cœur aussi innocent, aussi pur, aussi humble, qu'au jour de notre première communion. Le but de cet ouvrage est de nous aider à entrer dans ces dispositions en nous faisant encore mieux connaître l'ineffable mystère de l'Eucharistie où le Cœur de Jésus, selon la pensée des saints Docteurs, épuise en quelque sorte ses trésors de sagesse, de puissance et de bonté. Ajoutons, et cela sera particulièrement apprécié par les prédicateurs et les catéchistes, que presque tous les chapitres qui composent ce volume se terminent par le récit d'un miracle eucharistique. A signaler les chapitres si opportuns sur la communion des petits enfants.

PIERRE L'ERMITE. *A un ouvrier*. Tract, série B de la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris. 2 pages in-8. Prix : les quinze, 0 fr. 25 ; port 0 fr. 10 ; le cent, 1 fr. 50 ; port 0 fr. 25.

En ces deux pages bien senties " Pierre l'Ermite " fait part à tous les travailleurs de " son état d'âme actuel " sur les derniers événements du monde du travail ; il leur reproche d'avoir mal choisi leur moment, de ne pas se tenir sur le terrain du travail, de mettre leur espoir dans l'augmentation indéfinie des salaires, d'être inconsciemment le paravent des Boches. Puisse ce tract faire réfléchir ceux à qui il s'adresse !

UNE MAMAN. *Allons à Jésus*. Méditations pour les tout petits. Paris (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard,) Brochure de 40 pages. Prix : 0 fr. 45 ; port 0 fr. 05.

Quelle joie pour les mamans que de feuilleter une aussi jolie plaquette ! Sous une forme gracieuse, des méditations, à la fois simples et très profondes, apporteront aux petits enfants un aliment spirituel vraiment incomparable. Cet écrit a été conçu et réalisé avec amour : amour de Dieu, de la sainte Vierge, de la sainte Famille, amour aussi de l'enfant.

Ces constatations suffisent à faire l'éloge de ces charmantes élévations, et tous nos lecteurs seront reconnaissants à la maman qui se cache sous le modeste anonymat de son idée si heureuse de nous avoir fait part de son expérience, dans l'éducation spirituelle des tout petits, que nous devons chérir, car ils sont d'espoir de l'Église et du Canada.

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

LE COUT DE LA VIE

Un citoyen distingué de notre ville, qui suit de près les questions économiques, a bien voulu nous adresser les notes suivantes, qui ne manqueront certainement pas d'intéresser nos lecteurs :

On se plaint du coût exagéré de la vie et dans bien des cas l'on ne comprend pas que les prix soient si élevés. L'enquête faite par la Commission de la Chambre des Communes a levé un coin du voile et montré que bien souvent certains industriels et commerçants nous exploitent d'une façon outrageante. Voici par exemple que l'on découvre que les prix de certains articles indispensables à la vie sont ou seulement majorés sans raisons, ou majorés sans raisons et de qualité bien inférieure à celle qu'on nous dit être. Qu'on en juge par les deux cas suivants :

Coût exagéré du vêtement

Un vêtement tout laine, pour homme, qui coûtait \$25.00 il y a cinq ans coûte actuellement de \$45.00 à \$75.00. Vous croyez que l'étoffe dont il est fait est tout laine. Vous vous trompez ; c'est le plus souvent de la guenille où il n'y a pas un brin de laine. C'est ce que nous enseigne M. A.-R. Balcom, ingénieur de Toronto, dans une lettre au Ministre du Travail, dont copie avait été envoyée au *Globe*. M. Balcom a analysé un grand nombre d'échantillons d'étoffes, supposées être tout laine, mais dont pas un seul n'en contenait plus de dix pour cent. Cependant les vêtements faits avec ces étoffes se vendaient de \$45.00 à \$75.00. Ces étoffes étaient faites avec des guenilles de laine *échiffées* auxquelles étaient ajoutées un peu de laine, un peu de poils et un peu de plumes de volaille.

Les échantillons fournis par une maison en vogue, dont les complets pour hommes étaient vendus \$55.00 dont l'étoffe était censée contenir 60% de laine n'en contenait pas un seul brin. C'est en fabricant de telles étoffes que les manufacturiers ont pu réaliser 70% de profit comme la Paton Manufacturing Co., et 300% comme la Dominion Textile Co.

L'augmentation du prix du charbon

Durant la guerre nous avons eu un contrôleur de charbon. Son devoir était de pourvoir à notre approvisionnement à des prix raisonnables. Or on sait que le prix de cet article indispensable a augmenté de 50% depuis que la guerre a commencé. Notre contrôleur a laissé faire, donnant comme explication de son inertie que cette augmentation du prix était inévitable ; qu'elle était due à la diminution de la production et au manque de moyens de transport. Voici que M. J.-L. Payae, l'un des principaux employés du Département des Chemins de fer, dans une lettre au *Globe* du 31 mai donne les chiffres suivants. "La moyenne de la différence de prix du charbon au port d'entrée, en 1913 et 1919, écrit M. Payne, n'a été que de soixante-dix sous par tonne. Pourtant le charbon qui se vendait à Ottawa en 1913, \$8.00 la tonne se vend \$12.00 en 1919. De 1913 à 1919, l'augmentation du prix, pour l'importateur n'a été que de 14.6 pour cent ; elle a été de 50 pour cent pour le consommateur. C'est ainsi que l'on nous exploite. Quant à la quantité de charbon importé en Canada, des États-Unis, M. Payne publie des statistiques officielles prouvant qu'il en a été importé beaucoup plus en 1916, 1917 et 1918 que durant les trois années précédentes.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le
30 juin 1919 - - - - - \$1,582,231.00

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
31 déc 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,451.94
31 " 1911	224	14,228	30,910	170,870.80
31 " 1913	249	24,492	47,957	423,745.31
31 " 1915	455	32,155	51,468	772,698.99
30 juin 1919	591	43,276	80,574	1,582,231.00

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer
les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille

Ainsi que plantes et fleurs naturelles pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent

Une commande est sollicitée

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

TANGUAY & LEBON.

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaué, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

FONDÉE AU CANADA EN 1885

TELEPHONE 7178

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelours sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

—
PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.
—

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Aspétrope-

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

En vente

L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Frecezon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE

QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches canadiennes HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET
RESIDENCES



TRAVAIL DU
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-
met aux intéressés
dessins et prix.*



B. LEONARD

53, rue St-Jean
QUÉBEC.

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer tendre, Acacia, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisioas, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les
communautés religieuses

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres.
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU
et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.